

**Annexe I :**

**PROGRAMME DE FORMATION AUX  
TECHNIQUES DE CARTOUCHES  
PYROTECHNIQUES  
CATEGORIE P2  
SESSION 2023**

Public concerné : Cette formation s'adresse à des personnes exerçant déjà dans le bâtiment et/ou travaux publics depuis au moins cinq ans et souhaitant développer leur activité dans la pratique des cartouches pyrotechniques à usage technique. En application de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 relatif à la mise sur le marché des produits explosifs. Cette formation aux techniques de cartouches pyrotechniques catégorie P2 ouvre à la délivrance d'un certificat de formation donnant autorisation à utilisation pour une durée de 5ans.

Durée de la formation : 3 jours

Horaires de la formation : 8h30 -12h00 // 14h00-17h00

Formateur(s) : la formation est dispensée par un formateur principal, Mr Brault Olivier, agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie à la manipulation et l'utilisation d'articles pyrotechniques de catégorie P2.

Assistant de formation : la partie administrative est assurée soit par le formateur principal ci-dessus mentionné, soit par l'assistant(e) de formation, Mme Delorme Audrey, coresponsable des supports de formation.

**Contenu de la formation :**

**1<sup>er</sup> jour :**

Contexte réglementaire :

Présentation de l'organisme de formation

Présentation des textes relatifs à l'utilisation des cartouches pyrotechniques P2

Réglementation des articles Pyrotechniques et produits explosifs.

Homologation et marquage des articles.

Transport

Stockage

Assurance

Risques et dangers des produits

Information générale sur les phénomènes pyrotechniques.

Risques des articles

Disfonctionnements possibles

Règles de sécurité

Présentation des différents types d'extincteurs

Conduites en cas d'accident

Traitement des déchets

S.A.S TSC Brault Olivier  
Tel : 06.31.50.60.28  
Email : tscbraultolivier@aol.fr

#### Stockage et transport interne

Aménagements des stocks  
Consignes de sécurité  
Règles de sécurité pour le transport interne  
Conditionnement/reconditionnement  
Mise en œuvre reconditionnement

#### Réglementation mines et carrières

Présentation des textes

#### Théorie mise en œuvre

Plan de tir  
Plan d'exécution déroulement d'un tir

### **2<sup>ème</sup> jour**

#### Sessions de tirs dans différentes conditions

Pétardage/tirs en masse  
Détermination des zones de forages et choix des cartouches.  
Sécurisation  
Préparation de la zone de tir  
Vérification  
Tir  
Fin de tir nettoyage

### **3<sup>ème</sup> jour**

#### Matin

Evaluation session de tir

#### Après midi

#### Evaluation partie théorique

- QCM
- Evaluation pratique transport et stockage
- Etude de cas en salle

Evaluation comportementale des stagiaires sur les trois jours

#### Modalités d'appréciation des résultats

L'obtention du certificat de formation est soumise à la réussite des examens suivants :

- QCM sur 20 points
- Etude de cas en salle sur 20 points
- Evaluation comportementale sur 3 points
- Etude de cas sur site sur 19 points
- Evaluation pratique sur 8 points

L'acquisition du certificat est sanctionnée à partir de la réussite de chaque examen par l'obtention d'un nombre de points supérieur ou égal à la moyenne, sauf erreur manifeste sur des questions éliminatoires mentionnées lors de l'examen.